



together  
in real estate

**Cofinimmo**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**INFORMATION REGLEMENTEE**

Bruxelles, embargo jusqu'au 22.10.2014, 17:40 CET

### COFINIMMO DEVIENT UNE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE RÉGLEMENTÉE (SIR) PUBLIQUE

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue ce 22.10.2014 a approuvé à une majorité de 99,8% les modifications de Statuts de Cofinimmo en vue d'un changement de régime SICAFI (Société d'Investissement à Capital Fixe en Immobilier) publique en régime SIR (Société Immobilière Réglementée) publique<sup>1</sup>.

Cofinimmo se félicite de bénéficier de ce nouveau statut qui lui permettra de poursuivre ses activités opérationnelles de société immobilière de manière efficace, travaillant dans l'intérêt de toutes ses parties prenantes. Elle remercie ses actionnaires pour leur soutien dans ce processus de changement de statut.

Le droit de retrait a été exercé à concurrence de 9 489 actions ordinaires, soit 0,05% du nombre total d'actions émises à ce jour, pour un montant total de € 892 155,78. Le rachat de ces actions par Cofinimmo et le paiement aux actionnaires ayant exercé leur droit de retrait se feront au plus tard le 22.11.2014. Le changement de statut ne sera effectif qu'à partir de ce moment-là.

Pour tout renseignement:

**Valerie Kibieta**

Head of External Communication and  
Investor Relations

Tel.: +32 2 373 60 36

[vkibieta@cofinimmo.be](mailto:vkibieta@cofinimmo.be)

**Ellen Grauls**

Investor Relations Officer

Tel.: +32 2 373 94 21

[egrauls@cofinimmo.be](mailto:egrauls@cofinimmo.be)

---

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements sur les différences entre ces deux régimes et les raisons pour lesquelles Cofinimmo a demandé une modification de ses Statuts, voir notre communiqué de presse du 29.08.2014, disponible sur notre site internet.



together  
in real estate

**Cofinimmo** 

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### INFORMATION REGLEMENTEE

Bruxelles, embargo jusqu'au 22.10.2014, 17:40 CET

#### **A propos de Cofinimmo:**

Fondée en 1983, Cofinimmo est aujourd'hui la première société immobilière belge cotée spécialisée en immobilier de location et un important acteur sur le marché européen. La société possède un portefeuille diversifié, implanté en Belgique, en France et aux Pays-Bas, d'une valeur de plus de € 3,1 milliards, représentant une superficie totale de 1 755 000m<sup>2</sup>. Attentive aux tendances démographiques, ses principaux secteurs d'activité sont les bureaux (42%), l'immobilier de santé (40%) et de réseaux de distribution (17%). Société indépendante appliquant les normes les plus strictes en matière de gouvernance d'entreprise et de durabilité, Cofinimmo offre des services à ses locataires et gère son patrimoine à travers une équipe de 110 personnes à Bruxelles.

Cofinimmo est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et bénéficie du statut fiscal de REIT en Belgique (SIR), en France (SIIC) et aux Pays-Bas (FBI). Ses activités sont contrôlées par l'Autorité des Services et des Marchés Financiers, le régulateur belge.

Au 30.06.2014, la capitalisation boursière totale de Cofinimmo s'élevait à € 1,5 milliard. La société applique des politiques d'investissement prudentes et présente un profil de risque modéré pour les investisseurs institutionnels et particuliers. Elle cherche à offrir un rendement en dividende élevé et une protection du capital sur le long terme.

[www.cofinimmo.com](http://www.cofinimmo.com)

Follow us on:

